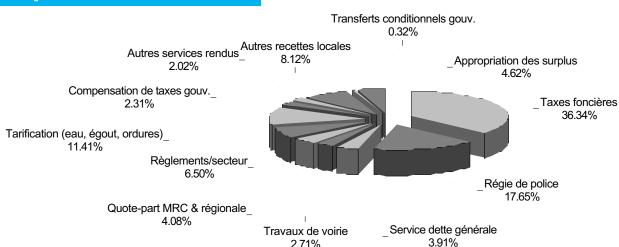


LES FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2003

- Le conseil municipal a adopté un **budget équilibré** de 6250000\$, représentant une augmentation de 8,70% par rapport au budget de l'année antérieure. Cette augmentation, qui représente un montant de 500000\$, permettra à la Ville de maintenir le niveau des services offerts à la population.
- Dans le cadre de l'établissement de la priorité des dossiers, le Conseil a maintenu la **taxe spéciale de voirie** (été) de 0,0461 \$, pour réaliser des travaux préventifs et l'amélioration du réseau routier local ce qui génère une somme de 169 550 \$.
- Les **projets d'immobilisations** seront axés principalement sur la voirie et l'hygiène du milieu, soit:
 - Réfection de la rue et de l'aqueduc des rues Morin et Louis-Morin;
 - Réaménagement de l'intersection du boulevard du Curé-Labelle et de la rue de la Station;
 - Réfection de l'intersection du boulevard du Curé-Labelle et de la rue Canadiana;
 - Réfection d'une partie de la montée Rainville;
 - Réfection d'une partie de la rue des Épinettes;
 - Réfection d'une partie de la montée Sainte-Thérèse;
 - Réfection d'une partie de la rue de la Falaise;
 - Pavage d'une partie de la rue Joseph.
- La **bibliothèque** représente un équipement culturel majeur et à cet égard, continuera de recevoir les investissements requis pour confirmer son importance. La politique de développement des collections mise de l'avant prévoit une augmentation des volumes disponibles pour les citoyens et l'augmentation des heures d'ouverture, soit du mardi au samedi pour un total de 30 heures.
- Les **nombreux parcs** situés sur notre territoire connaîtront une modernisation de leurs installations puisque la Ville poursuivra l'aménagement et le renouvellement des équipements. Les parcs Val-des-Monts, Christopher et le parc de la rue des Champs seront traités de façon prioritaire.
- Au niveau des **services urbains**, le Conseil investit dans les ressources humaines (agent en bâtiment, directeur des services urbains), afin d'offrir un

	RECETTES		
	2002	2003	Écart
Taxes foncières	2 175 470 \$	2 271 555 \$	4.42%
Régie de police	714 290 \$	1 103 395 \$	54.47%
Service dette générale	244 310 \$	244 220 \$	-0.04%
Travaux de voirie	161 585 \$	169 550 \$	4.93%
Quote-part MRC & régionale	223 980 \$	254 825 \$	13.77%
Règlements/secteur	426 380 \$	406 290 \$	-4.71%
Tarification (eau, égout, ordures)	687 605 \$	713 340 \$	3.74%
Compensation de taxes gouv.	140 445 \$	144 160 \$	2.65%
Autres services rendus	94 350 \$	126 285 \$	33.85%
Autres recettes locales	518 575 \$	507 705 \$	-2.10%
Transferts conditionnels gouv.	12 495 \$	20 095 \$	60.82%
Appropriation des surplus	350 515 \$	288 580 \$	-17.67%
Total	5 750 000 \$	6 250 000 \$	8.70%

Répartition des recettes 2003



service accru à ses citoyens considérant les exigences du développement soutenu de notre ville.

- La **construction de multilogements** sera dorénavant favorisée sur le territoire et le conseil municipal entend poursuivre sa démarche de concert avec l'entreprise privée. Certains secteurs de la ville sont privilégiés pour ce type de bâtiments.
- Le **service de transport en commun, Taxibus**, sera maintenu en 2003. Pour soutenir le projet, le Conseil a décrété une participation de 20000\$ pour 2003.
- Les coûts reliés au **Service de police** ont augmentés de façon significative en raison de la *Loi 19 concernant l'organisa*-

tion des services policiers qui oblige la Ville à offrir des services additionnels dans le cadre du Niveau I. L'entente relative à la formation de la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord arrivant à son terme le 4 mai 2003, la desserte policière sera assumée par la Sûreté du Québec. La Loi 19 et ses obligations (Niveau I) amèneront une augmentation des coûts de l'ordre de 10 cents du 100 dollars d'évaluation sur la taxe foncière.

La Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord (M.R.C.) étant le cheflieu administratif pour les décisions régionales, la Ville versera, en 2003, une contribution financière additionnelle pour les opérations des équipements supralocaux suivants: Train de banlieue (Saint-Jérôme), Diffusion en Scène (Saint-Jérôme), Centre d'exposition du Vieux-Palais (Saint-Jérôme), Parc régional de la Rivière-du-Nord.